VILLE DE LÉVIS

Conseil de la Ville

Règlement RV-2020-20-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. <u>Plan de zonage</u>

Le plan de zonage, annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifié par l'agrandissement de la zone C0474 à même une partie de la zone H0532, le tout tel qu'illustré sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 12 avril 2021

(signé) Gilles Lehouillier
_____
Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon
_____
Marlyne Turgeon, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 20 MAI 2021